



Saisie attribution sur mon compte par un huissier

Par **Jb59**, le **20/08/2016** à **14:58**

Bonjour,

Un huissier à fait une saisie attribution sur mon compte bancaire alors que le TGI à confirmé, par un jugement, la décision de la Banque de France, en annulant la dette. L'huissier dit qu'il n'avait pas eu connaissance de cette décision de justice alors que la Banque de France m'affirme l'avoir obligatoirement informé. Il va, selon ses dires, ordonner la main levée. Mais des prélèvements ont été rejetés. Des frais pour rejets de prélèvements et des agios pour découverts vont m'être facturés. Que puis-je faire ? L'huissier ne veux rien savoir.

Merci de votre aide.

Salutations.